

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

Est par les présentes donné par le soussigné, Matthieu Ledoux, CPA, CGA., directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

Que le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 6 février 2018, a adopté le règlement décrit ci-dessous, soit :

N° 1225 Décrétant un emprunt de 200 000 \$ pour l'acquisition d'une camionnette et d'un camion cube avec équipements

La Municipalité a reçu, le 12 mars 2018, l'approbation requise par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Cet avis constitue l'avis de publication dudit règlement et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

Ce règlement est maintenant déposé au bureau de l'hôtel de ville où toute personne peut en obtenir copie moyennant les honoraires exigibles par la loi.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 13^e jour
du mois de mars de l'an deux mille dix-huit (2018).



Sophie Plouffe, CPA, CMA,
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe